

LA RENTREE AU LYCEE GENERAL

Le Lycée est le lieu où l'on acquiert une culture générale, technologique ou professionnelle.

Le Lycée est la dernière étape d'un long parcours scolaire et prépare le jeune à l'entrée dans les études supérieures. Pour cela les équipes enseignantes et éducatives aident à l'apprentissage de méthodes de travail et veillent à l'acquisition progressive de l'autonomie. Des projets pédagogiques sont mis en place par niveau ou par classe et s'inscrivent dans cette démarche ; ils font partie du cursus scolaire.

Le Lycée est aussi le lieu qui doit permettre l'apprentissage de la citoyenneté.

Notre Lycée possède une tradition, des références, des règles de vie.

« Une communauté ne peut vivre sans lois ni règles ... » ainsi commence le règlement intérieur, il permet de réguler la vie de l'établissement et les rapports entre ses différents acteurs. Dans le cadre de la vie lycéenne défini par le Ministère de l'Education Nationale, les élèves disposent de droits d'expression individuels ou collectifs. L'exercice de ces droits ne doit pas porter atteinte aux activités d'enseignement, au contenu des programmes et à l'obligation d'assiduité.



Pour des raisons de sécurité et conformément aux décrets et lois en vigueur concernant les lieux publics, il sera strictement interdit de fumer au lycée ainsi que dans l'enceinte de l'établissement.

Suite à l'observation de certains comportements non adaptés avec le suivi d'une scolarité convenable, et afin de lutter contre les risques liés à une consommation de produits stupéfiants ;

L'Externat Saint Joseph – La Cordeille, a sollicité la collaboration des services de polices aux abords de l'établissement et dans l'enceinte de l'Externat dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le procureur de la République.

L'important pour nous est d'assurer l'intégrité physique et intellectuelle des jeunes gens que vous nous confiez.

Absence :

Toute absence doit être signalée, par la famille par messagerie Ecole Directe ou sur le carnet de correspondance numérique, le jour même dès la première heure de cours, à l'Educateur référent .

L'élève qui se présente sans justificatif au retour d'une absence sera sanctionné.

Coordonnées Educateurs :

courriels Ecole directe ou téléphones :

04 83 77 06 81 pour les élèves de Terminale

04 94 93 61 31 pour les élèves de Première

04 94 93 61 32 pour les élèves de Seconde

Rentrée différée ou sortie anticipée :

L'élève doit être présent dans l'établissement de la première heure de cours à la dernière heure de cours inscrite à son emploi du temps.

Les rentrées différées et les sorties anticipées sans autorisation ne sont pas acceptées.

Dans le cas d'une extrême nécessité elles seront examinées.

L'élève présente une demande préalable par lettre rédigée par sa famille. Celle-ci devra être validée par un responsable du Lycée (Educateur ou Directrice du Lycée). En raison de la Réforme et de l'organisation des épreuves nationales il est demandé de ne pas prévoir de départ anticipé ou de retour décalé par rapport au calendrier scolaire.

Dispense d'EPS :

L'élève doit respecter les modalités précisées en page Education Physique et Sportive de cette revue.

Horaire habituel des cours :

8h05 à 12h55 et 13h40 à 17h35 du lundi au vendredi ; le mercredi arrêt des cours à 12h55 en seconde et 15h45 en première et terminale.

Organisation de la rentrée

- Restauration des lycéens ouverte dès **jeudi 1er septembre 2022**

Les élèves de Seconde rentreront le **jeudi 1er septembre 2022**

- Accueil en salle polyvalente à **9h00**
- Fin de journée à **12h30**
- **Vendredi 2 septembre 2022** : journée d'intégration
- Accueil en salle polyvalente à **8h30**
- Fin de journée à **16h30**

Repas offert aux élèves sous le préau du lycée.

- Cours normaux dès **le lundi 5 septembre 2022** : des tests de positionnement auront lieu dans les différentes matières durant cette première semaine
- Rencontre de début d'année **Parents / Professeurs de Seconde** : **jeudi 22 septembre 17h00 – 20h00.**

Les élèves de Première & Terminale rentreront le **jeudi 1er septembre 2022**

Accueil en salle polyvalente selon l'horaire suivant :

Les classes de Première à **08h30**

Les classes de Terminale à **10h00**

- Accueil administratif sur le temps de la matinée.

Cours normaux dès le **jeudi 1er septembre 2022, 13h40**

- Pas de cours le **vendredi 2 septembre 2022 après midi**

Cambridge English Centre

Les examens sont proposés sur une échelle de 6 niveaux qui correspond au Cadre européen commun de référence pour les langues.

Starters (Young Learners English)	Movers (Young Learners English)
Ket (Key English Test)	Pet (Preliminary English Test)
Fce (First Certificate in English)	Cae (Certificate in Advanced English)

Les examens de Cambridge sont connus dans le monde entier. Ils bénéficient d'une grande réputation et sont reconnus par les universités, les employeurs et les autorités de l'Education Nationale comme une preuve tangible de qualification en matière de compétences linguistiques. Plus d'informations en suivant : <http://www.esj-lacordeille.com/704cambridge.htm>